



Travaux Urgent Copropriété

Par **HasEc**, le **31/07/2020** à **10:56**

Bonjour,

Je possède un appartement dans une résidence avec un parking extérieur. Le parking appartient à la copropriété et est dans un état de délabrement avancé : il y a des nids de poules tous les mètres. Le syndic refuse de faire les travaux. Ces travaux peuvent ils rentrer dans la catégorie des travaux urgents ?

Merci pour votre aide.

Par **youris**, le **31/07/2020** à **11:05**

Bonjour,

Le syndic n'a pas à refuser ou à accepter de faire les travaux puisque la décision ne lui appartient pas.

C'est votre assemblée générale qui décide si cette résolution est à l'ordre du jour.

Salutations

Par **HasEc**, le **31/07/2020** à **11:11**

Merci pour la réponse mais je ne crois pas que cela répond à ma question.

Il y a certains cas, lorsque la sécurité physique des bâtiments et des personnes est en jeu le syndic doit faire les travaux sans attendre d'autorisation de l'AG. Je voudrais savoir si un parking très délabré rentre dans cette catégorie.

Merci.

Par **youris**, le **31/07/2020** à **12:28**

Je doute que des nids de poules à supprimer puissent être qualifiés de travaux urgents.

Il faudrait que la demande émane de plusieurs copropriétaires

Qu'en pense votre conseil syndical ?

Vous pouvez demander l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour de votre prochaine A.G..